

Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

Février 2013

n° 125

Accord MEDEF-CFDT "Compétitivité et Emploi"

Le retour des saigneurs !

L'accord du 11 Janvier 2013 entre le **MEDEF**, la **CFDT**, la **CFTC** et la **CGC** demande de la part des salariés non pas des concessions (donnant/donnant), mais des **renoncements** :

- > Pas de contestation possible en cas de restructuration,
- > pas de contestation possible du plan social,
- > pas de contestation possible en cas de déclassement.

C'est "accepte ou prends ton chèque !"

Sacrifices !

Et plus encore, régression sociale !

Ce sont des décennies d'acquis (de droits) sociaux rayés d'un coup de plume, pour satisfaire les actionnaires.

Si on voit bien les avantages pour les patrons, les avancées pour les salariés ne sont pas manifestes !

- > **Sauvegarder l'emploi** ? en licenciant plus facilement ?
- > **Protéger les salariés** ? en licenciant plus facilement ?
- > **Mettre fin aux abus de CDD** ? alors qu'il suffira aux patrons comme pour l'embauche de travailleurs handicapés, de payer des pénalités.

Si le moyen de garder son emploi c'est de faire les 4 volontés du patron, où est le progrès ?

D'ailleurs, avant même que la loi soit votée, on voit Renault s'engouffrer dans la brèche et utiliser cet accord scélérat pour liquider l'emploi et les droits des salariés !

Résister !

Pour FO rien n'est perdu, il faut se battre et faire entendre notre voix pour éviter de payer cash cette note qui n'est pas la nôtre.

Il faut se battre pour convaincre la représentation nationale que le compte n'y est pas : une petite taxe sur les CDD, une pincée de prévoyance et de droits rechargeables...

NON ! Ce n'est pas en facilitant les licenciements qu'on sécurise et développe l'emploi ! Il n'y a pas besoin de plus de flexibilité en France. Elle fait des ravages dans tous les secteurs.

Partout en Europe, l'austérité et la déréglementation sociale mènent l'économie à l'abîme et les salariés au chômage !

Les exigences du MEDEF ne peuvent faire loi !

Le 6 mars, le projet est au

conseil des ministres.

Les élus de la République ne doivent pas retranscrire l'accord en loi.

C'est ce que nous devons exprimer avec force en participant massivement à l'appel FO et CGT de grèves et de manifestation le 5 mars.*

*Un préavis de grève couvrira l'ensemble des personnels et services de la Poste.



distri

Terray, La Mure... Organisations innovantes Faire notre bonheur... malgré nous !

On sait tous maintenant la forte volonté de la Poste de mettre en avant (et en œuvre) la *qualité de vie au travail*. Les ETC, les brochures, les affiches le proclament haut et fort : "C'est la dimension humaine qui est dorénavant au cœur des organisations de travail..."

Malheureusement, dans certain cas, sûrement en raison de notre *apathie*, notre *inertie*, à cause de notre absence de *vision globale* et peut-être parfois, en raison d'une certaine *méfiance* de notre part, les directions sont obligées de le faire, ce bonheur, **malgré nous** !

C'est le cas avec les organisations innovantes et en particulier, avec celle des 42 heures.

Présentée un peu partout, à la campagne comme à la ville, c'est le scénario tendance, celui du Grand Dialogue... celui, en tous cas, censé améliorer sensiblement nos conditions de travail, celui recommandé par la Faculté !*

Mais "comme ces imbéciles de facteurs ne comprennent rien", on avait trouvé un moyen de le faire passer en douce. Il s'agissait d'autoriser plusieurs DHT dans un même bureau : 1 équipe faisant 42h et les autres la DHT votée (38h10, 29h22, etc...) !

Et les directions locales n'ont pas été avares de réunions d'explication, de groupe de travail, de Power-Point pour convaincre quelques uns d'entre nous de rentrer dans cette logique.

Las ! Les facteurs (en fin de compte, pas si idiots que ça !) ont bien compris les dangers de cette *atomisation* des horaires et ont clairement exprimé leur opposition. Partout où cela a été "proposé", cela a été rejeté !

Une seule DHT par bureau !

*FO n'est, par principe, opposée à aucune DHT. Tout dépend du calcul de la charge des tournées et donc, des normes et cadences appliquées ! Comme de la charge **réelle** de la PNA et de la partie sécable...

PiC

"Concilier vie professionnelle et vie familiale"

Pour l'instant, c'est le côté 'pro' qui l'emporte !

C'est un peu comme les réorg. dans les centres courrier. De l'écoute, de l'entretien individuel en-veux-tu-en-voilà et, au bout, des propositions d'organisation... à l'**inverse des souhaits des agents** !

2 exemples

En nuit :

Proposition de la direction : création d'une "brigade" travaillant les dimanches et lundis puis les jeudis et les vendredis ! Journées libres = mardi et mercredi ! Les agents s'étaient plutôt **massivement** exprimés pour le **retour aux 2 nuits sur 4** !

En jour :

Proposition de la direction : **suppression de la brigade mixte** !

Alors qu'elle satisfait aux impératifs de gestion exprimés par l'entreprise elle-même et surtout, qu'elle correspond **parfaitement** aux souhaits des 12-15 agents la composant !

Au moment où l'on nous serine avec le "bien être au travail", y'a comme un hiatus !

Et puis, pour ce qui est des effectifs, même si le CAP n'est toujours pas connu, on sait déjà qu'on va **augmenter TRES fortement... le nombre d'intérimaires** !



Co-construction ?

Quel que soit le métier, on entend depuis plusieurs semaines le même discours, la même litanie : **Il faut CO-CONSTRUIRE** ! Récemment, une nouvelle locution est apparue : "**Nous devons partager les problématiques**" Waouh ! Joli programme !

Le hic, c'est qu'il faudrait "co-construire" les réorganisations sur les fondations (solides ?) de la Poste, à savoir : **réductions des coûts et de la masse salariale** !

Il faudrait "**partager les problématiques**" qui en découlent, à savoir : réduction des effectifs, course à la productivité, réorganisations incessantes ? Sans nous !

24 réorganisations cette année au Courrier, des vagues quasi mensuelles à l'Enseigne...

Notre problématique à nous, c'est de stopper cette déferlante !



Vallée du Grésivaudan

Merci Patron !

10 semaines de sécabilité additionnelle ! Comme ça, sans préavis (si j'ose dire !)

Le cadeau de bienvenue de la nouvelle direction a provoqué une vive émotion parmi les personnels qui ont apprécié diversement l'attention de leur patron.

Mais la réserve naturelle, la pudeur de ces facteurs, les ont conduit à **refuser** ce cadeau dont ils estiment ne pas être digne !

Ils l'ont dit soit directement avec toute la *retenue* nécessaire (St Ismier) soit en signant une jolie lettre de remerciements "**mais non merci**" !

St Egrève

La neige, Késako ?

Lundi 11 février. De la neige en-veux-tu-en-voilà. Les encadrants locaux, toujours prompts à prendre les bonnes décisions, ont laissé partir un facteur en vélo alors qu'il y avait entre 20 et 30cm dans la cour de l'établissement et sur les routes ! (voir la vidéo sur le blog de FO Poste 38)

La seule réponse que nous a fait un de ces encadrants : "Ce sont des bosseurs ici".

Celui-là, la prochaine fois, on lui fera faire une tournée vélo, il paraît qu'il est champion dans ce sport !

St Marcellin

L'Écoute, Kosaké ?

En décembre, le futur DE nous affirmait : "*Un facteur qui a des problèmes ne doit pas rester isolé. Ce n'est bon ni pour lui, ni pour la Poste. Il m'appelle et je règle son problème.*"

Des problèmes, y'en a justement : 2 tournées vacantes depuis que les rouleurs ont acheté une tournée et une autre non remplacée suite à la fin de contrat d'un agent en CDD !

La solution du patron ? Recours à la **sécabilité** et **déplacement de temps partiel** !

Bref, on aurait pas du l'appeler !

Pontcharra

Alerte sanitaire

Ils espéraient une tournée supplémentaire, ça sera, à minima, **1 en moins** ! C'est vrai qu'avec un diag qui annonce 0 dépassements et 8 tournées (sur 13) qui doivent entre 30 et 60'/jour, on rejoue "*massacre à la tronçonneuse*" !

La nouvelle direction a, paraît-il, rencontré des agents "*heureux*", qui n'ont "*pas plus de problèmes que ça*"...

Mais la vérité, c'est que le personnel est au bord de la crise de nerfs. La tension est palpable. Il y a ceux qui ne dorment plus, ceux qui ne parlent plus, ceux qui explosent...

La prochaine fois que le patron viendra, autant qu'il apporte des **médocs** au lieu de croissants !

enseigne

On perd pas de temps

A peine la première vague de réorg engagée, voilà la deuxième ! (et on est qu'en février !). Les bureaux concernés : Villard de Lans, Voiron, Grenoble Chavant, Jean Perrot, Domène, SMH et Eybens.

C'est vrai que la pause *Grand Dialogue* a fait perdre beaucoup de temps, alors on rattrape...

> On récupère un peu d'emploi ici ou là...

> Et on diminue les plages d'ouverture pour, disent-ils, s'adapter à la fréquentation.

Mais diminuer l'amplitude, c'est densifier la clientèle et donc, ajouter de la pénibilité !

Mais il est vrai que nos métiers ne sont toujours pas considérés comme "pénibles" par le Siège !

A **Chavant**, il est question de supprimer la brigade !

Ici ou là, c'est la fermeture méridienne !

Tout cela implique de lourdes modifications dans l'organisation personnelle des agents...

Vous avez dit "**Vie au travail**" ??

enseigne

Un signe ?

La nouvelle direction nationale de l'Enseigne arrive tout droit de la Banque Postale et, au vu de la présentation du PACS (plan d'action commercial), ce n'est pas juste une coïncidence.

On pourrait résumer notre activité et nos objectifs en 3 mots : Du BANCAIRE, du BANCAIRE et du BANCAIRE...

Et j'oubliais : "La Poste mobile" !!

courrier

FQ, FE sur le carreau

La plupart des réorg. qui ont lieu en ce moment voient le nombre d'équipe se réduire et le nb d'agents augmenter dans chacune d'elles.

La raison en est simple et la Poste ne s'en cache même pas : en procédant ainsi, on diminue sensiblement le nombre de FQ et de FE dans les établissements. On fait donc des économies substantielles !

Ah ! Il est loin le temps où la Poste promouvait ces collègues et leur promettait des lendemains qui chantent !

Maintenant, la Poste leur propose de (re) devenir... rouleur !

Rouleur de luxe qu'on appellera en renfort chaque fois que de besoin et à qui on promettra sûrement d'accéder à **leur** niveau de fonction... si une place se libère et si personne d'autre n'a été retenu ("J'te sens plus motivé ! Y'a des jeunes qui en veulent plus que toi, tu sais, coco !").

Ah ! Quelle belle maison !



Appréciation 2013 quelques rappels

La saison de l'appréciation vient de démarrer. Il semble important de rappeler, ici, quelques fondamentaux.

> **L'agent doit pouvoir préparer l'entretien** : Donc, on ne vous convoque pas le matin pour la fin de vac. On doit vous prévenir plusieurs jours avant.

> **Ça ne se fait pas à la va-vite sur un coin de table** : Un entretien dure au minimum 30' mais plutôt entre 1h et 1h 30.

> **C'est un moment de dialogue entre l'agent et l'encadrant** : Ce n'est donc pas un monologue du cadre. Vous devez pouvoir argumenter et discuter.

> **L'entretien est réalisé par un appréciateur qui connaît l'agent** : Et pas par le cadre qui vient d'arriver dans le service (surtout ces temps-ci).

> **En cas de difficultés sérieuses avec l'encadrant** : Vous pouvez demander à passer avec un autre appréciateur.

- Attention à ne pas être objectivé sur des critères qui vous ne concernent pas (commercial pour les facteurs, etc...),
- N'oubliez pas de mentionner vos souhaits d'évolution et de formation,
- Mentionnez par écrit tout ce que vous n'avez pu exprimer oralement,
- Votre signature n'implique en rien l'acceptation des appréciations et des objectifs,

● Enfin, **si vous êtes en désaccord, vous DEVEZ faire un recours**. Vous avez 2 mois pour cela après retour de votre feuille d'appréciation mentionnant la note finale.

Négociations salariales

Salariés : C'est mal barré !

Les négos salariales obligatoires (NAO) ne vont pas du tout dans le bon sens. De 1,3% en... 3 fois (!) la Poste arrive péniblement à une proposition à 1,4% en 2 fois !

Elle ne veut manifestement pas rééditer les négos de l'an dernier qui avait acté des augmentations supérieures à l'inflation (pas de beaucoup - 0,75%- mais quand même !).

Par contre, elle propose des mesures parallèles comme l'augmentation du titre restaurant ou l'aide aux familles mono parentales. Certes, c'est une très bonne chose mais cela ne concerne qu'une fraction très faible des 120 000 salariés de la Poste !

"Améliorer la vie au travail", ça passe aussi par des salaires corrects, non ?

Fonctionnaires : C'est plié !

La ministre LEBRANCHU a été claire : "*L'objectif du gouvernement reste la réduction des déficits*". En conséquence de quoi, il est hors de question d'augmenter le point d'indice cette année.

Comme les 2 dernières années ! Et, si l'on en croit les prévisionnistes, le "*déficit public à 0%*" semble assez lointain, on peut penser que nos augmentations le seront aussi !

D'ailleurs, la ministre propose aux fédérations de fonctionnaires de se revoir en 2014 pour... "*discuter des grilles indiciaires*", rien de plus.

Cela couplé avec la MAP (successeur de la RGPP) qui prévoit de ne plus remplacer un fonctionnaire sur 2 (c'était un fonctionnaire sur 3 avec SARKOZY !), c'est :

Haro sur les fonctionnaires !

